

Décision Générale colonial

Décision n° 160 du 6 février 1950 :

n° 160

Ministère ACTES DU POUVOIR LOCAL	Date de publication 6 février 1950
Numéro JO n° 2 du 28/02/1950	Date du numéro 28 février 1950

TEXTE INTÉGRAL

Sont licenciés pour inaptitude à l'emploi et pour compter du 1er février 1950 les miliciens dont les noms suivent : 1977 Mahamad Attarda, 2e classe, dépôt 1970 Haniadou Adaïta, 2e classe, dépôt; 1378 Odouim Hamndou, 2e classe, dépôt. Ces miliciens ayant plus d'un an de service ont droit à l'indemnité de licenciement d'un mois de solde nette.